



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 17 MARS 2025 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC, parcelle 77, Le Vieux Bourg 10, M. Chavarriaga et Mme Gonzalez, demande d'autorisation de travaux ;
- De préavis favorablement la pose de deux procédés de réclame – Parcelle 346 – Evlink SA

La municipalité